

## BILAN DE L'AGENDA 21 DE MARCILLY D'AZERGUES-2 ans- (MAI 2017-MAI 2019)

Fiches	Etat Mai 2019
<b>AXE 1 : Promouvoir l'éducation, la culture et notre patrimoine.</b>	
<p>1-Installer une bibliothèque de rue Exécution prévue dans la charte : septembre 2017</p>	<p>Suite à une démarche de Sarah Bertin et Annie Gabolde,, la société Orange a donné une ancienne cabine téléphonique de rue à la commune de Marcilly. Une phase un peu complexe a consisté à transporter cette cabine depuis son lieu de stockage dans la Loire à 80 km. La solidarité de 5 Marcillois et le véhicule de Roger Servignat ont permis de procéder à ce travail. Puis, après un nouveau déplacement, elle a été fixée sur un socle en ciment aménagé à proximité de la Gare et équipée de rayonnages. A ce jour elle est opérationnelle. Deux artistes peintres de Marcilly, Annie Hivert et Christiane Richard, l'ont décorée avec de la peinture fournie par la commune. Elle a été inaugurée en octobre 2018.</p>
<p>2- Numériser les anciennes photos et cartes postales de Marcilly d'Azergues et environs Exécution prévue dans la charte : courant 2019</p>	<p>D'ores et déjà de nombreuses photos et cartes postales ont été collectées et numérisées. Des rencontres avec des personnes connaissant bien l'histoire de Marcilly sont prévues. En 2017, le fond de photos, de cartes postales et de documents anciens triés et photographiés en février, au moment du transfert des Archives Municipales vers les Archives Départementales, a permis de présenter des éléments de notre patrimoine Marcillois lors de la Randonnée du 17 septembre, sous forme de panneaux explicatifs et illustrés. Leur contenu avait été validé par l'œil compétent des membres du groupe « patrimoine » renforcé pour l'occasion de quelques marcillois avertis. A l'occasion de la commémoration de l'Armistice de 1918, pas moins de 26 familles marcilloises ont participé par leurs prêts ou par leur aide à l'élaboration de l'exposition sur les soldats de la Grande Guerre, initiée par le groupe Patrimoine de l'Agenda 21. Cette expo est restée visible tout le mois de novembre 2018 à la Mairie. Les visiteurs ont beaucoup apprécié la variété et la qualité des éléments présentés : Photos, revues d'époques, correspondances, médailles, vêtements, accessoires, casques, obus, tableaux-hommages, citations, courriers officiels de la mairie, fiches matricules ..... Les marcillois ont même retrouvé des carnets de bord rédigés par leurs aïeux envoyés au front. La canne ouvragée sculptée par le grand père de Marcel Blanchon dans les tranchées a fait sensation. L'émouvante collection de cartes postales d'Antonin Graille, fils du maire Jean Marie Graille à qui les soldats marcillois envoyaient des nouvelles et qu'ils remerciaient pour ses colis. Le tableau enluminé de tous les marcillois partis à la guerre entre 1914 et 1918 redécouvert dans l'ancien local des pompiers. Le magnifique drapeau des Anciens combattants de 14-18 classé depuis peu monument historique .....</p> <p>Ce printemps 2019 le groupe Patrimoine de l'AGENDA 21 prépare les panneaux d'information pour la Randonnée du Patrimoine de septembre, autour du thème de « l'Azergues et les Marcillois autrefois ».</p> <p>Ils sont par ailleurs toujours intéressés par tout document susceptible d'alimenter le futur site sur la vie à Marcilly autrefois.</p>
<p>3- Organiser la fête de la musique Exécution prévue dans la charte : 24 juin 2016 Périodicité : <b>annuelle</b></p>	<p>Le 24 juin 2017 a eu lieu la seconde édition de la Fête de la Musique à Marcilly. Cette manifestation festive a été organisée par la Commission Culture, le Comité des Fêtes et la Confrérie du Nœud du Vigneron. L'AEP avait prêté la salle Saint Emile pour l'occasion. Le public, de Marcilly et d'ailleurs, est venu nombreux sur l'esplanade de la mairie se restaurer et profiter de concerts Pop Rock de grande qualité.</p> <p>Pas de fête de la Musique en Juin 2019</p>
<p>4- Organiser une randonnée pédestre ayant un attrait culturel Exécution prévue dans la charte :</p>	<p>La Randonnée du Patrimoine du 17 septembre 2017, portée par l'ASM, le Comité des Fêtes et l'Agenda 21 a rencontré un très gros succès (806 participants). Cette réussite doit également beaucoup à France et Frédéric de Parisot, propriétaires du Château de Varax dont ils ont eux même encadré les visites du parc et de la chapelle. Cependant cette action n'a pas été au</p>

## BILAN DE L'AGENDA 21 DE MARCILLY D'AZERGUES-2 ans- (MAI 2017-MAI 2019)

<p>Septembre 2017 Périodicité rectifiée : <b>biennale</b></p>	<p>programme de 2018 car elle représente un très gros investissement humain. La périodicité envisagée pour cet événement a donc été rectifiée : ce sera tous les 2 ans.</p> <p>La Randonnée du Patrimoine 2019 se prépare donc. L'ASM s'occupe de la médiatisation, du marquage, des inscriptions et du ravitaillement. Le Groupe Patrimoine, des panneaux informatifs et culturels qui jalonnent le parcours (2 thèmes nouveaux : l'Azergues ; la salle Saint Emile).</p> <p>Marcilly attend 1000 personnes. Le Chateau de Varax ouvrira à nouveau son parc et sa chapelle pour l'occasion . Le Conseil Municipal des Enfants présentera l' étude qu'il effectue actuellement sur les Chateaux à Marcilly pour la future inauguration de la nouvelle Ecole, dénommée « l'Ecole des 3 châteaux »</p>
<p>5- Relier l'Atelier TAP sur le développement durable à l'Agenda 21 du Village Exécution prévue dans la charte : Année scolaire 2016-2017 A remodeler à partir de sept 2018</p>	<p>Depuis la création de l'Agenda 21 Jany, l'animatrice des TAP « développement durable » inscrit ses activités dans la logique de notre démarche. Exploration de Marcilly ; Collecte de cartouches d'imprimante en lien avec l'association « Enfance et partage » ; Visite de ruchers ; Fabrication de boules de graisses pour les oiseaux avec des pommes de pin; Intervention d'un bénévole de l'association « Electriciens sans frontières » pour récupérer les ampoules usagées ; Sensibilisation à notre patrimoine au Château de Varax; Création d'un jardin de plantes aromatiques ; Plantation d'un pêcher au Château de Varax; Connaissance des plantes invasives ; Sensibilisation aux énergies renouvelables avec expérimentation d'un four solaire etc... Les TAP se sont poursuivis ce printemps 2018 en lien avec deux actions phares de l'Agenda 21 : la mise en place des jardins partagés et la sensibilisation au zéro phyto . A la rentrée 2018 les TAP ont disparu. L'équipe réfléchit au moyen de continuer à permettre l'implication des enfants du village dans l'Agenda 21.La mise en place d'un atelier périodique est prévu courant 2019-2020.</p>
<p>6- Réaliser une collecte pour les enfants des bénéficiaires du Resto du Coeur Exécution prévue dans la charte : Décembre 2016 Périodicité : <b>annuelle</b></p>	<p>Action qui s'effectue tous les ans avec succès depuis décembre 2016</p>
<p>7- Mettre en place un conseil municipal des enfants Exécution prévue dans la charte : Avril 2017 Périodicité : <b>biennale</b></p>	<p>Le premier CME a été mis en place depuis le printemps 2017 et a bien fonctionné. Il a assuré une collecte puis une vente de jouets d'occasion afin de récolter des fonds pour l'UNICEF lors du Forum des Associations, et était également présent lors du vide grenier des classes en 8. Les jeunes élus ont participé à la distribution des colis aux Aînés avec le CCAS en décembre 2017. Ils ont animé un atelier Origami pour occuper les enfants pendant la projection du film « Demain » à la salle des Fêtes en février 2018. Ce sont eux qui ont lu le message du ministère des armées lors des commémorations du 11 novembre et du 8 mai. Ils ont participé à deux reprises au regroupement des 12 conseils municipaux des enfants de la CCBPD au Domaine des Communes à Anse, ainsi qu'à la visite de l'Assemblée Nationale organisée par la Communauté de Commune le 30 mai 2018.En octobre un nouveau Conseil Municipal des Enfants a été élu. Leur première action a été de rendre hommage aux soldats de la 1ere Guerre Mondiale en participant activement à la commémoration de l'Armistice le 11 novembre. Puis il a eu la charge de choisir un nom pour la future école. Les enfants ont donc réalisé une enquête à l'issue de laquelle 3 propositions ont été faite au conseil des adultes, qui a alors voté en majorité pour « L'Ecole des 3 Châteaux ». Ils travaillent à ce jour à donner du sens à ce choix en faisant des recherches sur les 3 châteaux de Marcilly dont ils ont rencontré les propriétaires. Leur étude sera présentée lors de la rando du Patrimoine de septembre et lors de l'Inauguration</p>

## BILAN DE L'AGENDA 21 DE MARCILLY D'AZERGUES-2 ans- (MAI 2017-MAI 2019)

	de la nouvelle école. Ils ont à nouveau participé à la distribution des colis aux Aînés en décembre 2018. Par ailleurs une rencontre avec la députée de la circonscription , Mme Brocard, est en cours de réflexion.
8- Relancer la matinée annuelle de nettoyage de la nature avec les enfants Exécution prévue dans la charte : <b>Mars 2017</b> Périodicité : <b>annuelle</b>	Très faible participation. Une réflexion va être menée pour mieux communiquer et inciter les enfants et leurs familles à s'investir dans cette action.
<b>AXE 2 : Se mobiliser pour une consommation responsable</b>	
9- Créer un groupement d'achat de bois et granulés de chauffage Exécution prévue dans la charte : Mai 2017 Périodicité : <b>annuelle</b>	Le choix s'est porté sur la Centrale Bois pour un meilleur rapport qualité/prix et un déplacement plus court. Cette société propose de faire des transports combinés pour plusieurs Marcillois, ce qui permet de diminuer le nombre de kilomètres parcourus et ainsi pratiquer le prix au stère pour un camion complet. En 2017, 16 familles de Marcilly ont souhaité participer à cet achat groupé, pour un total de 69 stères. La livraison s'est faite en juillet. Ce principe de commande se fera tous les ans sachant qu'à partir de l'année 2018 il est convenu de faire cette opération plus tôt, au printemps. Ainsi, en 2018, 16 familles (dont 9 nouvelles) ont commandé 94 stères. Pour la campagne 2019 le bois a été livré le vendredi 14 et samedi 15 juin. 15 foyers marcillois, dont 6 nouveaux, étaient demandeurs pour 63 stères : sur 9 des 17 foyers qui avaient commandé en 2018, 6 avaient assez de stock et 3 n'ont pas donné de nouvelles".
10- Offrir à nos aînés des colis de fin d'année réalisés avec des produits locaux Exécution prévue dans la charte : Décembre 2016 Périodicité : <b>annuelle</b>	En collaboration avec Vival, magasin de proximité situé à Lissieu et qui fournit les colis de fin d'année composés de produits locaux et artisanaux pour la plupart. La distribution est assurée par les membres du CCAS, parfois accompagnés des élus du Conseil Municipal des Enfants.
11- Proposer à l'avenir du bio et du local à la cantine scolaire Exécution prévue dans la charte : Septembre 2019	Nous avons le souhait de faire une cantine avec des produits le plus possible locaux, du bio, le moins possible de déchets et de gâchis alimentaire mais nous ne souhaitons pas augmenter de façon conséquente le tarif pour chaque enfant. Nous avons lancé un appel dans ce sens avec le peu de temps que nous avons pour être prêt à la rentrée 2019 pour l'ouverture de la nouvelle école. Nous avons finalement choisi le même prestataire que nous avons actuellement qui se trouve dans l'Ain et qui s'est adapté à notre cahier des charges. Il servira au minimum 20% de bio, 75% de produits venant de fournisseurs à moins de 200km . Et les plats seront amenés dans des bacs recyclables et récupérés pour être triés. Nous souhaiterions mettre en place un système de self service pour les enfants en élémentaire afin qu'ils apprennent à se servir eux-mêmes et selon leur faim pour ne pas gaspiller les aliments. Nous souhaitons également prévoir un système de tri pour qu'ils apprennent à débarrasser leur assiettes et trier les aliments dans le compost, les cartons (yaourts ...). Nous envisagerons dans les prochaines années de travailler en mutualisation avec les communes aux alentours et des agriculteurs le plus près possible mais aujourd'hui il est encore difficile de se mobiliser sur cet aspect. A suivre....

## BILAN DE L'AGENDA 21 DE MARCILLY D'AZERGUES-2 ans- (MAI 2017-MAI 2019)

<p>12- Etudier les modalités de création d'un groupement d'achat solidaire sur emplacement fixe et permanent ou hebdomadaire pour la vente de produits en complément de l'AMAP</p> <p>Exécution prévue dans la charte : <b>Courant 2018</b></p>	<p>En réflexion - L'objectif de cette fiche-action est de créer une association pour acheter à un prix solidaire des produits en cycle court. Cette action est complémentaire à l'AMAP et donc les produits concernés doivent également être complémentaires (exemple : riz, lentilles, pâtes, ...). Elle nécessitera que des bénévoles assurent les commandes et distribution de ces produits et a besoin d'un local adapté pour la distribution. L'idée est aussi que, comme pour AMAPOM, tout soit disponible sur commande uniquement sans avoir à gérer des stocks. Il faut trouver un local gratuit.</p> <p>Patrick Hirschberger a rencontré au printemps 2019 l'association Mine de liens de Chessy qui propose un groupement d'achat et ne serait pas contre une association avec Marcilly Il nous faut réfléchir à la manière de gérer ce partenariat et à la distribution des commandes le jour de l'AMAP. Il faut un référent qui prenne le dossier en main car Patrick n'est pas disponible pour faire à la fois l'AMAP et le groupement d'achat Josette propose de s'en occuper mais il faudrait qu'il y ait au moins 3 personnes pour suivre cette action sur le long terme.</p>
<p>13- Créer une cagnotte solidaire</p> <p>Exécution prévue dans la charte : <b>Courant 2018</b></p>	<p>En réflexion - Cette action nécessite de créer une structure associative adaptée avec notamment un capital.</p> <p>L'objectif est de pouvoir aider par exemple un fournisseur du groupement d'achat ou de l'AMAP ayant subi un problème temporaire en leur faisant un prêt à taux zéro lui permettant de rebondir. Il s'agit de prêt mais pas de don.</p> <p>Rien de nouveau en juin 2019</p>
<p>14- Réfléchir à la création d'un espace de travail partagé ou de Co-Working à Marcilly d'Azergues</p> <p>Exécution prévue dans la charte : <b>Fin 2019 (rectifiée)</b></p>	<p>En réflexion - Cette action est lourde à monter donc il faudra se mettre en chantier dès 2018 pour que l'action soit opérante en 2019. En premier lieu il s'agit de trouver et aménager des locaux qui pourront être loués ponctuellement par des entreprises ou consultants.</p> <p>Des recherches d'informations sur le sujet ont commencé en s'appuyant notamment sur le site <a href="https://fetedescoworking.org/">https://fetedescoworking.org/</a>.</p> <p>Jany a présenté des idées de réalisation de co-working et de 1/3 lieux</p> <p>La future ancienne école est un bâtiment dont l'avenir est en réflexion. Le maire et les élus ne sont pas opposés à l'étude d'une proposition émanant de l'Agenda 21 au sujet des 1/3 lieux lors des réunions de la commission « devenir de l'ancienne école »</p> <p>Annie GABOLDE va voir avec le « Quartier métisseur » de LAMURE sur Azergues si une personne peut venir à une prochaine réunion trimestrielle . Jany va aussi consulter ses contacts.</p>
<p>15- Organiser une sortie vtt-vtc Intergénérationnelle.</p> <p>Exécution prévue dans la charte : <b>Septembre 2017</b></p> <p>Périodicité : <b>annuel</b></p>	<p>Le but de cette action intergénérationnelle serait aussi de donner envie aux gens de se remettre à la bicyclette. On est à la recherche d'un nouveau référent. Frédéric et Ghislaine en ont parlé lors de l'AG de l'ASM qui a promis d'y réfléchir</p>
<p>16- Réfléchir aux moyens d'assurer une jonction des chemins longeant l'Azergues avec ceux des communes voisines de Civrieux d'Azergues et de Les Chères</p> <p>Exécution prévue dans la charte :</p>	<p>Cheminement le long de l'Azergues . Dans le cadre de cette fiche-action, et en collaboration avec le SMRPCA et les brigades vertes, une dizaine de bénévoles ont participé à la mise en place de deux passerelles supplémentaires pour permettre la réhabilitation du chemin longeant l'Azergues entre le Four à Chaux et le Pont de Morancé. Une promenade inaugurale du « sentier des 3 passerelles » a été réalisée le 25 juin 2017 avec 29 participants. Forte du succès de cette opération, l'équipe a souhaité qu'un chemin similaire soit aménagé pour atteindre Civrieux et Chazay. Un état des lieux des taches à réaliser a été fait le 12 juin 2018 imaginant l'ouverture d'un sentier piéton ou VTT sur la rive droite de l'Azergues d'Anse au Pont de Dorieux, incluant moins de 500m de petite route communale goudronnée sur la totalité du parcours.</p>

## BILAN DE L'AGENDA 21 DE MARCILLY D'AZERGUES-2 ans- (MAI 2017-MAI 2019)

<p>Fin 2018</p>	<p>Après avoir rencontré les techniciens du SMRPCA qui avait permis d'étudier la possibilité d'assurer une continuité de chemin entre la Salle Communale et la route de Chazay à Civrieux, Patrick et Jean-Louis avaient échangé avec l'ancien responsable d'une action similaire sur Civrieux- et également obtenu l'accord oral des deux propriétaires concernés par ce projet . Enfin une journée de travail a permis de réaliser le sentier permettant de relier Marcilly à Civrieux par un nouvel itinéraire partant de la salle Communale pour arriver au chemin des Rivières à Civrieux (petite route longeant la voie ferrée). Cependant cet hiver 2018-19, de nombreuses déconvenues ont bien contrarié les participants sans pour autant réussir à les décourager. D'abord, le champ bordant le nouveau chemin a été labouré jusqu'au bord du talus . Il faudra donc attendre que la terre se tasse pour pouvoir plus facilement passer (Au dernières nouvelles il serait possible de passer sur le côté droit du champ, nous communiquerons).....</p> <p>Ensuite une énorme quantité de déchets verts a été déposée en plein milieu du Sentier des 3 Passerelles, entre le Four à Chaux et le Pont de Morancé. Enfin un coup de vent violent a fait tomber 1 arbre dont les racines ont soulevé la 3eme passerelle d'un bon mètre et l'ont déplacée à gauche de ses piliers de plus d'un mètre. Frédéric BLANCHON, adjoint à la voirie, a donc suivi le dossier avec le SMRPCA et un terrassier a remis la passerelle en place. Ainsi le chemin est à nouveau praticable et est d'ailleurs très fréquenté par les promeneurs.</p> <p>Les référents de cette fiche-action ont décidé de constituer une équipe de volontaires pour réaliser périodiquement (une matinée au printemps et une à l'automne) une journée de travail en commun pour l'entretien du nouveau chemin et du Sentier des 3 Passerelles. Hugo Duquesnoy , apprenti dans ce domaine, a signalé qu'il mettait ses compétences à la disposition du groupe. Si vous êtes intéressé pour rejoindre cette équipe très conviviale, n'hésitez pas à contacter Patrick TISOPULOT (<a href="mailto:03patis@gmail.com">03patis@gmail.com</a>) ou Jean-Louis RATAIL (<a href="mailto:jl.ratail@wanadoo.fr">jl.ratail@wanadoo.fr</a>) : « on travaille mais on fait également toujours un bon casse-croute ! »</p>
<p>17- Réfléchir aux moyens de réaliser des « cheminements piétons » et restaurer les trottoirs existants dans les rues de Marcilly Exécution prévue dans la charte : 2020</p>	<p>Un inventaire des possibilités de cheminements piétons sur la commune a été réalisé lors d'une réunion entre Frédéric, adjoint à la voirie et Christian, référent de l'action. Les chemins identifiés sont à proximité du bâtiment « Le Clos Gentil » pour rejoindre les trottoirs de la route des Chères (travaux exécutés en juin 2018) + le chemin de Janzé en continuité du chemin de la Ferrandière et du chemin de la Fuchette. En ce qui concerne les végétaux qui débordent sur les trottoirs de ce dernier, la Mairie a contacté les propriétaires pour leur demander de procéder à la taille de leurs haies. C'est en cours d'exécution.</p>
<p>18- Mettre en place une aire de covoiturage Exécution prévue dans la charte : Septembre 2018 (rectifiée)</p>	<p>La date d'exécution de cette action a été repoussée car une action globale sur le covoiturage est prévue à l'échelle de la Communauté de communes avec un vote prévu au printemps, puis la fourniture de panneaux de signalisation avant l'été 2018. La zone de covoiturage de Marcilly est prévue sur la place de la Gare. La prise de RV pour covoiturer est envisagée via le site et les structures de communication d'entraide-.</p> <p>En juin 2019 les panneaux sont toujours en attente de livraison par la communauté de communes ....</p>
<h3>AXE 3 : Préserver notre capital naturel</h3>	
<p>19- Inciter les</p>	<p>Plusieurs actions ont été réalisées à ce sujet par Patrick Tisopulot avec notamment l'arrachage de la plupart des zones d'ambrosie signalées. D'autre part, une sensibilisation a été faite lors de la marche inaugurale des passerelles le long de l'Azergues, un article a été publié sur le blog et plusieurs autres dans le P'tit Bull'tin municipal et sur la page facebook de la</p>

## BILAN DE L'AGENDA 21 DE MARCILLY D'AZERGUES-2 ans- (MAI 2017-MAI 2019)

<p>Marcillois à devenir acteurs de la lutte contre les espèces invasives Exécution prévue dans la charte : 1<sup>er</sup> trimestre 2017 Périodicité : <b>annuelle</b></p>	<p>commune. L'application « Signalement ambroisie » permet à tout un chacun de remonter des informations sur des zones infestées par l'ambroisie et à traiter, mais elle est très peu utilisée. Patrick est aussi intervenu auprès des enfants lors des TAP « développement durable » animés par Jany (Fiche 5). Les recommandations aux Marcillois d'arracher l'ambroisie avant la floraison et le rappel du site Signalement Ambroisie se sont faits par le Petit Bulletin de juillet 2019 comme à l'accoutumée.</p>
<p>20- Trouver des moyens pour lutter contre les dépôts sauvages Exécution prévue dans la charte : <b>Courant 2017</b></p>	<p>La mairie de Marcilly a transmis une motion à la Communauté de Communes pour demander à revoir le fonctionnement des déchetteries. Cette motion est à ce jour sans écho. Un "mot d'humeur" de la part du maire a été publié dans le dernier bulletin municipal. Ce sujet complexe est un fléau dans l'ensemble des communes autour de nous. Il faudrait trouver une solution intercommunale. Nouveauté printemps 2019 : Un policier municipal a été recruté et la lutte contre les décharges sauvages fait partie de ses missions .</p>
<p>21- Organiser une balade botanique pour apprendre à reconnaître les plantes sauvages locales comestibles Exécution prévue dans la charte : Mars 2018 Périodicité : <b>annuelle</b></p>	<p>La balade botanique dont le coût était pris en charge pour moitié par la mairie a été organisée le 3 mars 2018 de 10H00 à 12H00. Cette balade orchestrée par une intervenante botaniste a comblé la quinzaine de participants. Elle a été suivie par la dégustation d'une salade partagée par le groupe avec les plantes ramassées tout au long de la balade dans le cadre d'un repas commun préparé à la maison communale. L'action s'est renouvelée le 13 avril 2019 avec une nouvelle intervenante, botaniste elle aussi. La matinée a été dédiée à la découverte des plantes de notre village. Après le repas commun pris salle de la Gare, l'après-midi a été consacré au renforcement des connaissances acquises, par des activités ludiques, jeux et land-art. La mairie a fait don à l'association Action21 qui soutient l'Agenda 21 de la contribution individuelle des participants</p>
<p>22- Organiser un achat groupé de récupérateurs d'eau Exécution prévue dans la charte : Printemps 2017</p>	<p>D'après le sondage réalisé en 2016, il devait y avoir des demandes pour un achat groupé mais elles ne se sont pas confirmées à ce jour. Action abandonnée</p>
<p>23- Echanger les savoir-faire en jardinage (plantation, taille, greffage, ...) Exécution prévue dans la charte : Printemps 2017</p>	<p>A l'occasion de la mise en place des jardins partagés Roger Servignat et Louis Graille ont rencontré et échangé avec les nouveaux jardiniers sur le terrain. Samedi 6 avril 2019 André Berger et Roger Servignat ont accueillis 8 marcillois dans leurs jardins. Dédé a expliqué la taille des rosiers et des framboisiers puis a fait une démonstration de greffage d'arbre fruitier. Roger a montré son poulailler, sa serre et ses framboisiers avant de leur offrir le verre de l'amitié pour clore ce délicieux après midi. Un grand merci à eux ! Une nouvelle session est prévue pour 2020.</p>
<p>24- Récupérer et Échanger ses graines potagères Exécution prévue dans la charte : <b>Mars 2018</b> Périodicité : <b>annuelle</b></p>	<p>Nous avons besoin de trouver un nouveau référent pour cette action permettant l'échange de graines et de plans provenant du terroir local lors de manifestations marcilloises. Une réflexion a été aussi menée autour d'une éventuelle grainothèque. André Berger a pris les choses en main et s'est renseigné auprès de la grainothèque de Lissieu et a pu prendre contact avec un responsable de l'association « La Maison des Semences du Rhône » dont l'objectif est d'organiser le troc de graines. Une conférence/atelier pourrait se mettre en place à la fin de l'automne 2019</p>



## BILAN DE L'AGENDA 21 DE MARCILLY D'AZERGUES-2 ans- (MAI 2017-MAI 2019)

<p>25- Mettre à disposition un espace jardins partagés sur un terrain communal Exécution prévue dans la charte : Automne 2017</p>	<p>Les jardins partagés sont opérationnels depuis le printemps 2018 et font le bonheur de 6 familles qui logent dans les nouveaux immeubles route des Chères ou dans la rue du centre du village. Le succès de ce projet est à la hauteur du temps consacré par les éco-citoyens ayant participé à son élaboration. (réunions ; débroussaillage ; arrachage d'arbres ; tonte ; piquetage etc....). Une charte- règlement a été signée par les utilisateurs. Chacun a sa parcelle, mais la cabane de jardin est commune et la philosophie est à l'entraide. Une parcelle libre d'accès a été prévue. Cet espace commun est mis à la disposition de tous pour venir repiquer des excédents de plants, s'entraîner au jardinage, récolter les légumes... mais il reste inutilisé. Louis Graille , l'ancien référent qui a quitté Marcilly, a organisé une réunion- bilan de 1ere année à la fin du mois d'octobre 2018 : malgré le climat très hostile de cet été les jardiniers sont satisfaits et heureux de leur bonne entente. Ainsi 5 d'entre eux sur les 6 veulent poursuivre l'expérience et un des jardiniers souhaite réduire sa parcelle. Une cabane a été mise à leur disposition par la mairie et Louis Graille, devenu citoyen, a laissé du matériel à leur disposition. Le référent de l'action est désormais Roger Servignat que nous remercions pour avoir accepté de remplacer Louis. De nouveaux jardiniers ont remplacé ceux qui n'ont pas souhaité donner suite.</p>
<p>26- Sensibiliser les Marcillois aux alternatives à l'utilisation des pesticides et engrais chimiques Exécution prévue dans la charte : Avant 2019 (date de l'interdiction pour les particuliers)</p>	<p>Un après-midi zéro phyto a été organisé conjointement par un groupe d'étudiants de l'IET Lyon (Institut de l'Environnement et des Technologies) dans le cadre d'un projet tutoré, le SMRPCA (tuteur de ces étudiants) et notre Agenda 21. Une exposition, des stands de producteurs, libraires, permaculteurs, et une conférence sur les méthodes de cultures permacoles étaient proposés. Cela a généré beaucoup d'informations et d'échanges sur les bonnes pratiques permettant de se passer des pesticides, qui, rappelons-le, seront interdits d'usage chez les particuliers à partir de janvier 2019. Nous avons malheureusement eu à regretter le faible nombre de visiteurs.</p>
<p>27- Informer et conseiller sur le compostage des déchets Exécution prévue dans la charte : indéterminée</p>	<p>La mise en place de composteurs construits avec des palettes a été réalisée dans le clos des jardins partagés.</p>
<p>28- Réfléchir sur l'organisation d'un broyage collectif de déchets verts et le recyclage du broyat Exécution prévue dans la charte : Automne 2017 Périodicité : <b>2 à 4 fois par an</b></p>	<p>Les référents avaient été « initiés » au printemps 2017 lors d'un broyage collectif dans la commune de Pommiers. De plus une matinée de démonstration par René Blanchet (Agenda 21 de Pommiers) derrière la salle des fêtes de Marcilly s'était déroulée le 25 novembre avec le broyeur prêté par la même commune. Une première expérience pratique, d'une journée de broyage en commun, a eu lieu le 17 mars 2018 avec 6 usagers pilotes. Cette journée était très lourde à réaliser pour les participants (c'est un gros travail !) mais le succès a été au bout. Le broyeur, de très bonne qualité et capacité s'est déplacé chez l'habitant. L'entraide entre les usagers a fonctionné. Le broyat a alimenté les composts des particuliers et de la commune. La location de l'engin est prise en charge par la mairie et le carburant par les organisateurs, mais chaque foyer a participé à hauteur de 10 euros pour l'intervention. L'opération s'est renouvelée à l'automne 2018 et au printemps 2019 toujours dans l'esprit d'entraide et de convivialité. La mairie a laissé la participation individuelle de 10 euros à l'association Action21 qui soutient l'Agenda 21. Cela a permis de payer l'essence. Si un particulier est intéressé par cette opération ou même seulement par du broyat, il peut contacter l'Agenda 21 par mail, ou laisser ses coordonnées à la Mairie. Par ailleurs, un flyer est joint au Bulletin Municipal pour inscription à l'opération broyage suivante. Rendez-vous à l'automne prochain</p>

## BILAN DE L'AGENDA 21 DE MARCILLY D'AZERGUES-2 ans- (MAI 2017-MAI 2019)

<b>AXE 4 : Favoriser l'épanouissement solidaire</b>	
<p>29- Participer une mutuelle intercommunale : la Mutuelle des Mont d'Or Exécution prévue : 01-2017</p>	<p>La mutuelle des Mont d'Or est en place et fonctionne depuis janvier 2017</p>
<p>30- Aider à l'utilisation d'un ordinateur et d'internet Exécution prévue dans la charte : Septembre 2017</p>	<p>Le service est mis en place et la population en est informée régulièrement par le biais du bulletin municipal. Depuis le début de cette action, nous avons satisfait quelques demandes concrètes d'aide à l'utilisation d'un ordinateur et d'internet. Les interventions ont eu lieu chez les demandeurs. Certaines ont généré des échanges de services (entraide à 3 demandeurs-offreurs de services).</p> <p>Pour nous contacter, c'est toujours le même principe, signalez-nous vos attentes, en laissant un message à l'attention de Jean Louis Ratail à la mairie ou par mail (<a href="mailto:jl.ratail@wanadoo.fr">jl.ratail@wanadoo.fr</a>) ou encore en saisissant une demande sur le site de l'entraide marcilloise <a href="http://agenda21marcilly69.communityforge.net/">http://agenda21marcilly69.communityforge.net/</a></p>
<p>31- Diffuser une liste de personnes volontaires pour entraide exceptionnelle Exécution prévue dans la charte : <b>Septembre 2017</b></p>	<p>L'élaboration de cette liste est compliquée car nul ne peut s'engager à être très disponible. Il a été convenu que le principe sera de mettre à disposition des marcillois une liste avec plusieurs contacts. Les gens concernés appelleront selon leur besoin une personne puis une autre si la première n'est pas disponible, et ainsi de suite. Les personnes éventuellement volontaires pour faire partie de la liste n'ont pas à ce jour confirmé leur participation.</p>
<p>32- Mettre à la disposition des Marcillois une plateforme numérique d'échange, de troc et de dons Exécution prévue dans la charte : Septembre 2017</p>	<p>Le site d'entraide existe et est accessible à partir d'un onglet du blog. La plateforme est en place depuis le début 2017 mais elle est sous utilisée car mal connue des Marcillois malgré les articles d'information dans le bulletin municipal. Cependant depuis que Jean Louis fait suivre par mails à nos contacts les nouvelles offres et demandes parues sur le site d'entraide on a pu constater un net accroissement du nombre d'inscrits, ainsi que de nouvelles demandes et offres. Depuis son ouverture une trentaine d'offres ou de demandes ont été formulées via le site.</p> <p>Les enjeux de l'entraide sont multiples :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Permettre un second usage d'un bien qu'une personne n'utilise plus et ainsi éviter de jeter inutilement</li> <li>- Pouvoir réutiliser un objet en panne en trouvant une compétence locale sachant le réparer et ainsi éviter un nouvel achat</li> <li>- Assurer un lien social permettant à des gens de se rencontrer au hasard d'un service rendu pour prêter un outil ou transporter une personne par exemple</li> </ul>
<p>33- Organiser un « club mémoire » Exécution prévue dans la charte : Avril 2016</p>	<p>Depuis janvier 2016 notre Agenda 21 et le CCAS ont mis en place un « club mémoire » bien apprécié. Il s'agit d'une action très conviviale constituée de jeux destinés à entretenir la mémoire, de sorties, de repas en commun.... dans la bonne humeur évidemment.</p> <p>A l'initiative du Club Mémoire, une demi-journée d'initiation aux gestes de premiers secours encadrée par Frédéric Blanchon, s'est déroulée à la salle de la Gare le samedi 3 novembre 2018.</p>



## BILAN DE L'AGENDA 21 DE MARCILLY D'AZERGUES-2 ans- (MAI 2017-MAI 2019)

<p>34- Promouvoir le développement durable dans les entreprises de Marcilly Exécution prévue dans la charte : 2020</p>	<p>Une action est en cours d'élaboration par Jany et Jean-Louis avec un RV prévu avec la société ONDRASIK (après les essais).</p> <p>Cette action vise notamment à informer les entreprises marcilloises sur l'intérêt (même pour des TPE) de mettre en place une politique RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises).</p> <p>Un autre axe de travail complémentaire est de voir comment mettre en place des principes d'économie circulaire entre entreprises locales.</p>
<p>35- Communiquer sur l'Agenda 21 de Marcilly d'Azergues Exécution prévue dans la charte : Début 2017</p>	<p>La communication est en place suivant une logique de diversité des supports médiatiques. Les marcillois sont régulièrement informés de nos actions et réunions grâce à internet mais aussi par média papier : Site de la Mairie, Facebook, blog + le « 4 pages » jaune, le bulletin municipal, des flyers, presse....Ce qui fonctionne le mieux reste toutefois le bouche à oreille....</p> <p>Reprise d'une communication importante dès l'automne 2019 pour réfléchir sur le prochain Agenda 21 qui doit être pour la période 2020-2023. Des <b>réunions publiques</b> seront organisées pour réfléchir ensemble aux actions de développement durable mises en place à Marcilly pour cette nouvelle période.</p> <p>Elles sont l'occasion pour chaque citoyen d'apporter sa pierre à l'édifice et ensuite de participer au montage et au déploiement de ces projets impliquant aussi bien les citoyens que les élus.</p>
<p>36- Organiser des conférences et projections de films sur le développement durable Exécution prévue dans la charte : Automne 2017 Périodicité : <b>plusieurs fois par an</b></p>	<p>L'après-midi Ciné-débat du 4 février 2018 a permis à 70 personnes de voir le film Demain qui a été très apprécié par les spectateurs.</p> <p>Le CME a animé des activités pour les enfants durant ce film.</p> <p>Une conférence sur la permaculture a eu lieu lors de la journée « Zéro Phyto en mai 2018 ».</p> <p>Vendredi 25 janvier 2019, la conférence débat « Optimiser la gestion de nos déchets » a réuni une trentaine de personnes autour de 5 animateurs</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Jacques LERICHE, Ancien agriculteur de Marcilly a présenté son expérience en tant qu'agriculteur pratiquant du compostage à grande échelle et de sa prise de conscience de la nécessité d'agir pour la planète en optimisant ses déchets</li> <li>-Didier CHAMBE, Directeur Développement Marché Collectivités chez SUEZ travaillant sur les déchèteries, la collecte, le tri et les filières en aval a fait une présentation de chiffres clés de la gestion des déchets, de questions pratiques, des principes de l'économie circulaire, nouvelle disposition inscrite dans la loi et définie par une feuille de route (FREC)</li> <li>- Marc JANIN, ancien directeur du SYTRAIVAL et Albert SZOSTEK, ancien responsable du SMICTOM ont illustré les filières de recyclage notamment en mettant en avant l'exemple et la réussite de la recyclerie de Trévoux</li> <li>- Annie GABOLDE, éco-citoyenne de Marcilly, et à l'initiative de cette conférence, a présenté des logiques de recyclage originales : Beerscuits, recyclage des drêches de brasseries. Lombricompostage à Grenoble Repair Café de Fleurieux sur l'Arbresle.</li> </ul>
<p>37- Mettre en place un tri sélectif dans les établissements communaux Exécution prévue dans la charte : Juillet 2017</p>	<p>Action réalisée et qui fonctionne bien</p>

## BILAN DE L'AGENDA 21 DE MARCILLY D'AZERGUES-2 ans- (MAI 2017-MAI 2019)

<p>38- Construire une école ouverte Exécution prévue dans la charte : Ouverture de l'école repoussée à début des travaux 2018</p>	<p>Les travaux ont démarré au printemps 2018. L'optimisation du chauffage par solution domotique et son fonctionnement par une chaudière bois ont été décidés par la municipalité. Ouverture du groupe scolaire confirmée pour la rentrée 2019</p>
<p>39- Aménager le Centre Bourg Exécution prévue dans la charte : <b>Début des travaux 2018</b></p>	<p>Ce projet va être réalisé parallèlement à la construction de l'école ouverte mais est retardée par des recours de particuliers.</p>
<p>40- Elaborer le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) Exécution prévue dans la charte : Automne 2016</p>	<p>Action réalisée et qui fonctionne. Le PCS a pu être testé lors des inondations de novembre 2016.</p>
<p>41- Rendre accessible l'ensemble des bâtiments communaux Exécution prévue dans la charte : Courant 2020 Périodicité :</p>	<p>Cette action est programmée et également liée à la construction de l'école ouverte et à l'aménagement du Centre Bourg.</p>
<p>42- Procéder à la signalisation des points d'eau potable communaux Exécution prévue dans la charte : Fin 2017</p>	<p>La signalisation est réalisée.</p>
<p>43- Optimiser l'éclairage public Exécution prévue dans la charte : Courant 2020</p>	<p>Ce travail dépend du SYDER. Il sera probablement réalisé en 2019 car au préalable il faut que ce syndicat procède à une réfection des armoires techniques de gestion de l'éclairage public.</p>

En rouge : **dates dépassées** (ou presque ) **OU** éventuelle **périodicité** donc renouvellement à assurer

**ETAT DES FICHES-ACTIONS en bref : Voir le « 4PAGES » jaune de juillet 2019**